

NUMÉRO DE LA RÉSOLUTION	RÉSOLUTIONS appuyées par le Canada	VOTE (Oui/Non/Abstention)
(* = coparrainée par le Canada)		
RÉSOLUTIONS AUXQUELLES LE CANADA A FAIT OPPOSITION — 5		
43/68 (Bulgarie)	Renforcement de la sécurité des États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires	117-17-16
43/76B (Mexique)	Gel des armements nucléaires	135-12-3
43/76E (Inde)	Convention sur l'interdiction de l'utilisation d'armes nucléaires	133-17-4
43/78B (RDA)	Non-utilisation d'armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire	126-17-6
43/78E (Argentine)	Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire	135-13-5
ABSTENTIONS DU CANADA — 17		
43/22 (Costa Rica)	Droit des peuples à la paix	118-0-29
43/63A (Mexique)	Cessation de toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires	136-4-13
43/63B (Mexique)	Cessation de toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires	127-3-21
43/71 (Tanzanie)	Dénucléarisation de l'Afrique (b) Capacité nucléaire de l'Afrique du Sud	138-4-12
43/75H (Ukraine)	Mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée générale en matière de désarmement	131-2-20
43/75J (Iraq)	Stockage d'armes radiologiques	116-2-29
43/75T (Tanzanie)	Déversement de déchets radioactifs	141-0-13
43/76A (Chypre)	Désarmement et sécurité internationale	129-1-21
43/76C (Mexique)	Campagne mondiale pour le désarmement	144-0-10
43/77A (Inde)	Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences	129-7-14
43/78C (Tchécoslovaquie)	Coopération internationale sur le désarmement	136-1-13
43/78F (Argentine)	Prévention d'une guerre nucléaire	136-3-14
43/78M (Yougoslavie)	Rapport de la Conférence sur le désarmement	136-3-14
43/80 (Jordanie)	Armements nucléaires israéliens	99-2-51
43/87 (RDA)	Nécessité d'un dialogue politique pragmatique pour améliorer la situation internationale	127-1-24
43/88 (Pologne)	Dixième anniversaire de la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix	128-0-24
43/89 (Yougoslavie)	Examen de la mise en œuvre de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité	128-1-22

Le public canadien en faveur du rôle du Canada au sein de l'OTAN

L'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales a récemment publié les résultats d'un sondage d'opinion. Les plus intéressants sont les suivants :

- Les Canadiens, comme les Britanniques et les Allemands de l'Ouest auxquels des questions analogues ont été posées, ne voient plus dans l'Union soviétique la menace suprême pour la paix mondiale; la plupart attribuent ce rôle à la course aux armements, à la prolifération des armes nucléaires et aux conflits régionaux non européens.
- Quarante pour cent des personnes interrogées rejettent l'idée de réduire le rôle du Canada dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord; cependant, 33 % seulement sont d'accord avec l'un des principes fondamentaux de la stratégie de l'OTAN, à savoir que l'Alliance devrait avoir recours la première aux armes nucléaires si elle se voyait en

passer de perdre une guerre conventionnelle en Europe.

- Questionnés sur ce qui pourrait constituer la meilleure raison d'accroître les forces de défense, près des trois quarts des répondants ont indiqué que le fait de mieux protéger notre territoire et notre souveraineté serait la meilleure des justifications. Vingt-cinq pour cent ont désigné l'accroissement de notre influence au sein de l'OTAN ou la contribution à la défense des pays occidentaux comme étant les meilleures raisons.
- Quarante pour cent des personnes interrogées estiment que le Canada devrait dépenser davantage pour la défense; un tiers d'entre elles conviennent que les impôts devraient être augmentés à cette fin.
- Cinquante-cinq pour cent de l'échantillon approuvent ou approuvent fermement le projet gouvernemental d'achat de sous-marins nucléaires.

Le sondage national d'opinion a été commandé et financé par l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, et il a été conçu par Don Munton et le personnel de l'Institut. Le sondage comportait 51 questions en tout, et il a été mené en juin et juillet 1988 par le *Longwoods Research Group*; il portait sur un échantillon national constitué au hasard de façon à être représentatif des ménages canadiens; le bassin dressé par *Market Facts Ltd.* comptait 30 000 ménages. En tout, 1 005 personnes ont répondu au questionnaire qui avait été envoyé par courrier en anglais et en français. Le taux de réponse a atteint 63 p. 100. (Dans le cas des échantillons de cette taille, la marge d'erreur est d'environ 3 p. 100, 95 fois sur 100. Sur les 1 005 répondants en 1988, 563 avaient également participé au sondage de 1987.) ■